



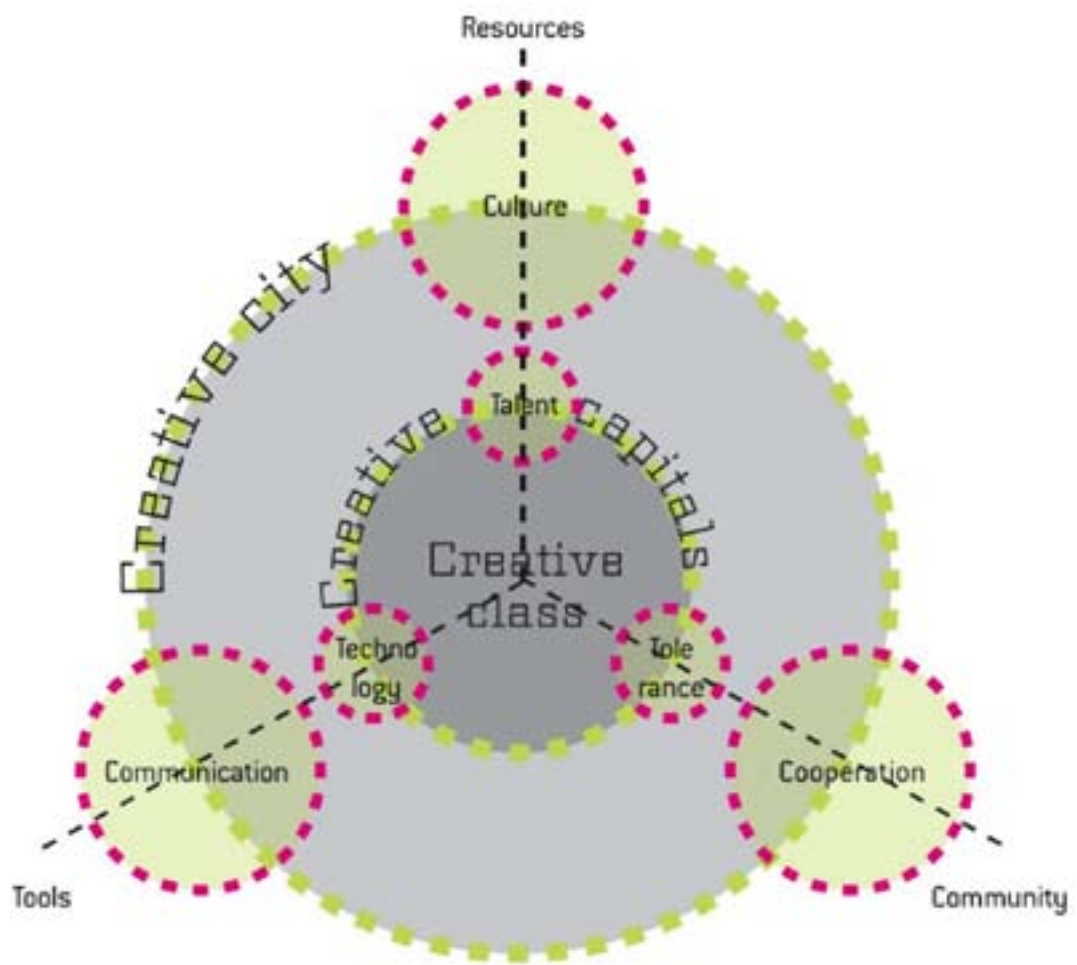
Bordeaux l'aquitaine, territoire créatif

Un écosystème et une plateforme pour les économies créatives

Surface et reliefs des économies créatives	6
Europe et «bonnes pratiques»	9
Bordeaux, un territoire idoine pour les économies créatives ?	10
Axes stratégiques et répartition des rôles	13
Bordeaux	13
L'agglomération bordelaise	14
La Gironde	16
L'Aquitaine	17
Financements	20
Interlude	22
Pour une plateforme des économies créatives	23

La politique consiste à creuser avec force et lenteur des planches dures, elle exige à la fois la passion et le coup d'œil. Il est tout à fait exact, et toute l'expérience historique le confirme, que l'on n'aurait jamais atteint le possible si l'on n'avait toujours et sans cesse dans le monde visé l'impossible.

Max Weber



Avant-propos

Il ne s'agira pas ici de ré-insister sur l'enjeu de civilisation que représente l'art et la culture et de démontrer leurs impacts sur la créativité, ou encore d'évaluer la participation de la culture à l'économie générale, ni d'argumenter sur l'enjeu stratégique social, économique et territorial que représente les économies créatives (EC). Depuis plus de 10 ans, de nombreuses études, du Canada au Royaume-Uni en passant par l'Agenda 21 Culture du CGLU (Cités et Gouvernements Locaux Unis) ou la Conférence des Nations-Unis sur le Commerce et le Développement, portent pour acquis l'intérêt de ces considérations.

A l'échelle européenne, on se reportera aux études menées par le cabinet KEA European Affairs pour le compte de la Commission Européenne¹, dont la très récente « The Impact of Culture on Creativity » qui permet aujourd'hui à la directrice générale du département Education et Culture de la Commission d'affirmer « davantage que les TIC, les industries culturelles sont la clé de la croissance européenne () source de créativité et d'innovation et véritable force d'entraînement de notre société actuelle basée sur la connaissance »².

Localement, depuis juillet 2008 et le premier rapport commandé par Bordeaux 2013 ayant traduit l'innovation artistique, économique et sociale par le concept des économies créatives (EC), deux publications ont également développé cette thématique et ses enjeux économiques et sociaux³.

L'objectif de ce second rapport est de s'entendre sur un périmètre des économies créatives (EC) et de tracer les pistes pour partager ces enjeux avec l'ensemble des acteurs sociaux et agents économiques bordelais et aquitains, puis agir de concert pour accompagner et développer ces économies et son indispensable ferment artistique et culturel. L'une des réponses, intitulé de la mission, sera développée à travers la définition d'une plateforme pour les EC. Mais cet outil ne saurait être efficace sans une réflexion globale sur les conditions nécessaires à un écosystème encore en gestation.

Le document qui suit est voulu relativement concis pour servir de référence didactique et dialectique. D'autres sources et prolongements sont à retrouver sur le réseau social bâti en concomitance à la présente mission (<http://bx2013-ec.ning.com>).

1- « The economy of culture », 2006, www.keanet.eu/ecoculturepage.html, et « The Impact of Culture on Creativity », Juin 2009, <http://www.keanet.eu/impactcreativityculture.html>

2- Odile Quintin au Forum des industries culturelles UE-Chine, Shenzhen, 15-18 mai 2009.

3- « Economie créative, une introduction », collectif sous la direction de l'Institut des Deux Rives (Mollat éditeur), et « AlphaBEM des industries créatives », collectif sous la direction des professeurs Anne Gombault, Florine Livat-Pécheux et François Durrieu (Bordeaux Ecole de Management éditeur).

Surface et relief des économies créatives

Quelle délimitation aux économies créatives (EC) ? Extension de l'approche française des industries culturelles, concept britannique des « creative industries » ou nordique de l'économie de l'expérience, « copyright industries » du WIPO (World Intellectual Property Organization), approche technologique de l'OCDE à travers les « industries du contenu », cadre statistique de l'Unesco pour la culture incluant les sports et l'environnement...? Autant d'abord pour des périmètres différents navigant entre spécificités culturelles nationales, facilités d'agrégation statistiques, volontés politiques, opportunités économiques... L'étude précitée « The economy of culture » de KEA, après s'être penchée sur les différents modèles, a proposée sa propre délimitation à l'Union Européenne, mettant au centre les champs artistiques, puis un premier cercle constitué des industries culturelles, et un second des activités et services créatifs (voir table 1 & 2 ci-après). L'ensemble des secteurs ainsi définis seront ici pris en considération.

Mais cet abord, prenant appui sur les liens économiques entre les activités, mérite d'être complété sous l'angle des ressources humaines. La production de signes et de sens n'est-il pas le dénominateur commun de ces activités, soulignant la place prépondérante du cerveau humain dans cette économie que l'on pourrait également qualifier de sémiotique ? Ainsi, les professionnels et acteurs attachés aux EC forment un groupe social d'origine hétérogène caractérisé par une commune implication politique ou sociale, esthétique ou ludique, artistique ou philosophique portant vers la recherche créative et définissant la notion de talent. Les arts, l'information et la connaissance sont leur nourriture. Leur capacité d'intégration est à la base de leur production qui se décline alors en univers et non plus en produits, abreuvant en retour les milieux ressources et activités connexes.

Dans cette porosité des périmètres, nous considérerons donc les EC sous l'angle de la techné (savoirs faire, capacité humaine, habileté et aptitudes, « ars » latin), regroupant ainsi les pratiques liées à l'art, à la culture, aux loisirs culturels, au patrimoine, au design¹, à l'information et à la communication, soit autant de secteurs professionnels inter-pénétrants, se stimulant

de leurs présences et croisements, dépendants le plus souvent d'une même urbanité et de son territoire : cinéma, audio-visuel, médias, édition, littérature, spectacle vivant, musique, arts plastiques, design, urbanisme et architecture, architecture d'intérieur et décoration, Internet-logiciels-services mobiles sémantiques et interfaces, réseaux sociaux, jeux vidéo, divertissements, patrimoine, tourisme culturel et urbain, communication, publicité, graphisme, web design, design industriel, mode, artisanat d'art et gastronomie.

Dans la même logique, devraient être associés les savoirs (tel que le pratique, entre autres, Montréal) : ingénierie, recherche, éducation, formation, conseil... Ils se nourrissent au même sein.

Enfin, s'il n'est pas salué pour sa créativité et ne la revendique pas, le personnel politique répond à cet abord du signe et du sens. Son entrée dans le champ créatif représente certainement l'un des grands défis à venir, à l'heure d'une urgence environnementale, et d'une crise financière et économique certainement sous-estimée, appelant de nouveaux équilibres sociétaux et de nouveaux modes d'exercice de services publics moins coûteux sans être au rabais.



Mais les EC sont aussi au cœur de la mutation générale de l'économie occidentale quand la plus-value économique et sociale repose de plus en plus sur l'information, la connaissance, le signe, le style, la capacité « fictionnelle » ou ludique, les identités, le lien...

Économie de la connaissance, avènement d'un nouveau capitalisme dit cognitif, économie de la contribution (« bottom up » du contributeur, amateur, participant, membre, usager, citoyen, plutôt que « top down » producteur-consommateur) sont autant de théories nourries de la révolution numérique qui annoncent le crépuscule de l'âge industriel, et peut-être de son matérialisme consumériste, vers de nouveaux paradigmes économiques et marqueurs sociaux réformant nos modes d'attribution de valeurs².

La dynamique des EC porte ainsi un nouveau mode de production et d'organisation, modèle de créativité pour l'ensemble des agents économiques. Le frottement des cultures et l'expérimentation artistique y sont l'indispensable catalyseur à l'origine du renouvellement des regards, des idées et des usages, au même titre que le sont traditionnellement les labos et la R&D pour le monde industriel. L'utilisateur s'impose comme co-producteur. La contribution, la collaboration (réseaux sociaux, barcamps,

Table 1: Proposed delineation of the cultural & creative sector

CIRCLES	SECTORS	SUB- SECTORS	CHARACTERISTICS
CORE ARTS FIELD	Visual arts	Crafts Paintings – Sculpture – Photography	<ul style="list-style-type: none"> • Non industrial activities. • Output are prototypes and “potentially copyrighted works” (i.e. these works have a high density of creation that would be eligible to copyright but they are however not systematically copyrighted, as it is the case for most craft works, some performing arts productions and visual arts, etc).
	Performing arts	Theatre - Dance – Circus - Festivals.	
	Heritage	Museums – Libraries - Archaeological sites - Archives.	
CIRCLE 1: CULTURAL INDUSTRIES	Film and Video		<ul style="list-style-type: none"> • Industrial activities aimed at massive reproduction. • Outputs are based on copyright.
	Television and radio		
	Video games		
	Music	Recorded music market – Live music performances – revenues of collecting societies in the music sector	
	Books and press	Book publishing - Magazine and press publishing	
CIRCLE 2: CREATIVE INDUSTRIES AND ACTIVITIES	Design	Fashion design, graphic design, interior design, product design	<ul style="list-style-type: none"> • Activities are not necessarily industrial, and may be prototypes. • Although outputs are based on copyright, they may include other intellectual property inputs (trademark for instance). • The use of creativity (creative skills and creative people originating in the arts field and in the field of cultural industries) is essential to the performances of these non cultural sectors.
	Architecture		
	Advertising		
CIRCLE 3: RELATED INDUSTRIES	PC manufacturers, MP3 player manufacturers, mobile industry, etc...		<ul style="list-style-type: none"> • This category is loose and impossible to circumscribe on the basis of clear criteria. It involves many other economic sectors that are dependent on the previous “circles”, such as the ICT sector.

 : “the cultural sector”
 : “the creative sector”

co-working spaces, living labs...) et la figure de l'entrepreneur détrônent le manager et le dogme de la concurrence. La primauté des facteurs endogènes (culture et territoire), l'organisation réticulaire, et les environnements propices à l'intégration arasent les hiérarchies, et redéfinissent les lieux, les conditions et les relations de travail. Il en est de même autour de l'innovation sociale et un design de services appelant l'utilisateur à la co-conception des services publics en sa qualité de destinataire mais aussi de pratiquant expérimenté.

Nous aborderons donc les EC autour de deux notions :

- la techné (savoirs faire) fixant un ensemble d'activités dûment identifiées, foyer d'innovations économiques et sociales, créatrices d'emplois et de richesses, dont il s'agira de structurer les filières et d'accompagner l'essor.
- l'habitus (disposition d'esprit), où les EC indiquent à tous un ensemble de pratiques au sein des processus de production et conception stimulant la créativité. Il s'agira ici de promouvoir les us des EC et de tisser de véritables partenariats entre, d'une

part, artistes, designers, acteurs culturels, créatifs des EC, contributeurs et d'autre part administrations et entreprises tous secteurs.

La métaphore de l'abeille est communément appelée pour illustrer les EC, la plus-value principale ne reposant pas sur la production aisément quantifiable et marchande, le miel, mais sur les externalités : la pollinisation. Ainsi faudra-t-il accepter que les seuls indices économiques ne résument pas l'état de santé d'une société ou d'un territoire, que les expérimentations artistiques soient considérées comme investissement, et que la comptabilité

soit parfois subsidiaire au simple bon sens et fasse quelquefois les frais d'expérimentations. De ce pluriel d'économies créatives, ouvrant sur de nouvelles relations entre agents économiques, pourra alors naître une économie créative répondant aux enjeux contemporains des démocraties.

1- Le design est ici considéré dans son acceptation étendue : design industriel mais aussi design cognitif, design territorial, management design, social design, meta-design...

2- En termes spéculatifs, pourra-t-on se poser la question qu'après le temps des guerriers, des prêtres, et des commerçants, vient peut-être celui des artistes.

Table 2: Comparison of the proposed delineation with sector delimitation retained by Eurostat, WIPO and the UK

The following table sheds light on our approach in relation to other existing approaches:

PROPOSED DELINEATION	Eurostat LEG's approach to the cultural field ¹⁵	WIPO's approach to copyright industries	DCMS' approach to creative industries (1)
Books and press	Books and press	Press and literature	Publishing
The performing arts (theatre, dance, opera, circus, festivals)	Performing arts (music, dance, musical theatre, theatre, multidisciplinary, other performing arts)	Music, theatre production, operas	Performing arts (dance, theatre, circus, live entertainment, festivals)
Film, video, radio, television, music (including live music performances), including software games but excluding other software and databases.	Audio, audiovisual and multimedia (film, radio, television, video, sound recording, multimedia) <i>Software and databases are not included</i>	Motion picture and video	Film and video
		Radio and television	Radio and Television
		Photography	Music
Visual arts (including crafts, paintings, sculpture, photography)	Visual arts	Visual and graphic arts	Arts and Antiques market
			Crafts
			Design Fashion
Design is treated separately from visual arts			
Advertising	<i>Advertising is not included</i>	Advertising	Advertising
Copyright collection societies are the object of a case study for the music sector	<i>Copyright Collection societies are not included</i>	Copyright Collecting Societies	<i>Copyright Collection societies are not included</i>
Heritage (museums, archaeological sites, libraries, archives)	Heritage (protection, museums, archaeological sites, others) Archives Libraries	<i>Heritage is not included</i>	<i>Heritage is not included (1)</i>
Architecture	Architecture	<i>Architecture is not included</i>	Architecture (1)
<i>Sport is not included</i>	<i>Sport is not included</i>	<i>Sport is not included</i>	<i>Sport is not included (1)</i>
Cultural tourism	<i>Tourism is not included</i>	<i>Tourism is not included</i>	<i>Tourism is not included (1)</i>
<i>Software and computer services are not included</i>	<i>Software and computer services are not included</i>	Software and computer services	Software and computer services

(1) Note that in its 2004 « DCMS Evidence toolkit », the DCMS « recognise that the range of activities defined as cultural is (...) at their most inclusive (...) covering: visual arts, performances, audio-visual, books and press, **sport**, **heritage**, and **tourism**..»

Europe et « bonnes pratiques »

Dans l'élan de la Stratégie de Lisbonne, complétée de celle de Göteborg, puis réactualisée en 2005 avec un programme-cadre pour la compétitivité et l'innovation (CIP), la Commission Européenne a déclaré 2009 « année européenne de la créativité et de l'innovation ». L'objectif consiste à instaurer un environnement propice à toutes les formes de créativité et d'innovation, qu'elles soient artistiques, culturelles, sociales ou technologiques, et à favoriser l'utilisation pratique des connaissances et des idées. Parangon de cette dynamique faisant converger économie, culture et créativité, l'économie créative s'est imposée comme un des axes majeurs de travail.

Entre autres rendez-vous émaillant l'année européenne 2009, le forum Europe's Creative Regions and Cities, mené par la Commission Européenne et le Comité des Régions, a insisté sur l'importance des politiques locales et régionales pour développer la créativité et l'innovation, et a mis en avant une soixantaine de projets estampillés « bonnes pratiques »¹. Transversalité, appartenance à des réseaux extra locaux, dialogue et co-conception, ouverture à l'économie sociale et solidaire (« non-profit organisations ») y sont communément évoqués. Mais ces projets, relevant aussi bien du secteur artistique et culturel, de la recherche et de l'innovation, des médias et TIC, de la créativité urbaine, ou de l'innovation sociale, révèlent également une profonde diversité des approches et priorités. « Stimuler la créativité ne repose pas sur une recette unique mais sur une politique née du territoire et de ses identités, et basée sur l'existant »².

Un panel des principales agglomérations et régions, affichant leur investissement pour le développement des EC, offre des réponses tout aussi multiples dans la définition d'un axe stratégique et d'un bras armé : nouveaux programmes au sein des agences territoriales vouées au développement économique général ou à l'innovation et à la créativité, nouvelles agences spécifiques et nouveaux services au sein des collectivités ou programmes travaillés à travers la mise en réseau et leurs services et ressources Internet, approche par filière ou couvrant tout le spectre de la création artistique à l'innovation technique ou sociale.³

Cette multiplicité des outils semble également souligner des différences conceptuelles, parfois des flous, dans la définition des politiques : tantôt axée sur la créativité devenu leitmotiv comme hier la qualité, s'adressant indifféremment à tous les

secteurs d'activités, tantôt s'attachant aux seules entreprises culturelles, ou encore séparant leur lecture entre industries culturelles et innovation sociale et économique. A ce jour, rares sont, en définitive, les territoires exprimant un projet global autour des EC, reconnaissant tous les acteurs dans leurs spécificités tout en les reliant dans un projet de société collaboratif plaçant la culture au centre. Le Canada travaille en ce sens. En Europe, Barcelone et Essen for Rhur 2010 capitale européenne de la culture pourraient en être les parangons, l'un mature, l'autre en cours de développement.

Mais il est des données identiques à tous les territoires. Tout d'abord, la multiplication des réseaux sociaux Internet transversaux territorialisés. A la fois ressources et dynamique d'échanges, ces nouveaux médiums plus que médias offrent le savoir académique comme le moyen de « limer sa cervelle à autrui », permettent de suivre l'actualité du sujet considéré à travers des sources et des champs culturels habituellement séparés (art, économie, technologies, problématiques sociales et environnementales...), de créer de nouveaux liens, collaborations, partenariats hors de son sésame, de participer au parcours de chacun et à l'imagination collective tout en exerçant une veille stratégique pour son compte.

Fait par les prescripteurs et les contributeurs, associant bottom up et top down, web participatif et sémantique, ces réseaux sont appelés à marier sources institutionnelles, regard éditorial, wiki, blogs et forums.

Il est surtout des conditions nécessaires justifiant un développement prioritaire d'un territoire autour des EC⁴. Celles-ci associent un héritage et patrimoine historique significatif, une image et une vie culturelle attractives, la présence de centres de recherche et de grands projets européens, l'existence d'un premier tissu créatif, l'attachement de celui-ci au territoire (retenir les talents est plus important que chercher à en attirer), et enfin une bonne coordination entre politiques locales (LAU 1 et 2) et régionales (Nuts 2 et 3)⁵.

1- Voir box net « news et ressources » <http://bx2013-ec.ning.com>

2- "What makes regions and cities creative?" Dr Lisa de Propriis, University of Birmingham, Dr Olga Gritsai, University of Amsterdam

3- On se reporterà à <http://bx2013-ec.ning.com> page « liens », rubrique « agences régionales ».

4- Conclusions intermédiaires du projet ACRE : « Accommodating Creative Knowledge – Competitiveness of European Metropolitan Regions within the Enlarged Union » réunissant instituts et universités d'Amsterdam, Barcelone, Birmingham, Budapest, Helsinki, Leipzig, Munich, Poznan, Riga, Sofia, Toulouse, Milan, Dublin).

5- Nuts : Nomenclature d'unités territoriales statistiques (Nuts 2 et 3 : Région et CG en France). LAU : Unités administratives locales (en France, communes, communautés de communes ou d'agglomération).

Bordeaux, un terreau idoine pour les EC ?

Bordeaux et son agglomération semblent pouvoir satisfaire à ces conditions nécessaires justifiant un développement prioritaire autour des EC, mais non sans un travail général de valorisation de ses atouts et quelques efforts concentrés.

Au titre des critères à priori satisfaits : un héritage et patrimoine historique significatif, la présence de centres de recherche (ENSCP, ENSEIRB, INRIA, INB, Ausonius...), de projets européens (spatial, mégajoule, agence Europe-Education-Formation France), et d'un premier tissu créatif reconnu (architecture, bd, musiques, médias locaux, jeux vidéo, formations artistiques, universités).

Du côté de l'attractivité de la vie culturelle, malgré son engagement financier, Bordeaux ne semble pas pouvoir se targuer d'un rayonnement majeur identifié à son territoire. Pourtant il est une filière complète qui, sous condition d'une attention accrue, pourrait rapidement constituer une référence locale de portée internationale : les musiques actuelles. De longue date inscrites dans le paysage bordelais, les musiques actuelles représentent un univers hautement fédérateur dans le monde des EC, capable d'attirer les jeunes talents de toutes pratiques et de servir de catalyseur (captation de « l'air du temps », pratique répandue des nouvelles technologies, plus-values économiques porteuses de valeurs identitaires et lien social, haute capacité d'intégration et d'innovation, esprit entrepreneurial "do-your-own-thing"...¹). Il serait d'ailleurs intéressant d'étudier le rôle joué par cette scène et son histoire dans l'attachement à Bordeaux de nombreux créatifs, de l'univers de la BD à celui des jeux vidéo, en passant par les graphistes ou les geeks. Hormis le soutien amorcé par la Région au RAMA² et aux éditeurs et producteurs aquitains, il est donc à regretter le relatif désintérêt pour les musiques actuelles de politiques locales se reposant sur la « tranquille » continuité du travail de diffusion et d'aide à la production de SMAC³, en leur temps précurseurs, mais qui n'ont su se renouveler depuis leur institutionnalisation, ni pu entériner par elles seules l'aura dont disposait le territoire sur les musiques actuelles. Un relatif désintérêt illustré par le symbole que représente la très forte orientation (et faible viscosité) des budgets culturels de la Ville

de Bordeaux au profit d'un Opéra National aux plus faibles capacités de captation et d'externalités.

Cependant, grâce à la présence de nombreux labels, au travail de diffuseurs privés soutenant la scène locale, à la présence de formations en musique et d'un centre de recherche, au relais de médias spécialisés, et à l'édification du Rocher⁴, ce terreau des musiques actuelles reste fécond et prometteur. Il semble temps de le re-cultiver avec ardeur. On pourra se reporter aux expériences de nombreuses villes britanniques ayant fait de leur scène musicale le catalyseur de leur reconversion, ou aux nouveaux équipements de la Schous Kulturbryggeri à Oslo et de la Pop Akademie/Musikpark de Mannheim (université des musiques populaires et cluster industrie de la musique). Un grand rendez-vous festivalier et professionnel, au modèle original en phase avec les évolutions de l'industrie de la musique, sera également à penser (un « Pop wine » comme ban des vendanges ?). Parallèlement, les ressources conjuguées de Bordeaux IV⁵, de l'AEC⁶ et des acteurs de la filière, sont à même de porter un pôle de recherche et d'expérimentations autour des nouveaux enjeux de la production musicale à l'ère numérique. Réveiller l'histoire du music-hall et du jazz à Bordeaux, créer un environnement propice à la chanson, continuer de professionnaliser les vivaces scènes africaine, antillaise, rock, hip-hop et électro, travailler les jumelages et accords de coopération sous cet angle, notamment avec Bristol, Los Angeles et Bamako, appuieront cette ambition de cité de la musique.

Il s'agira avant tout de consolider l'existant, encore les labels, mais aussi les médias spécialisés, les tourneurs, diffuseurs et découvreurs associatifs, tel l'historique et toujours pertinent Allez les Filles, extrêmement fragile, et de redynamiser les SMAC à travers un projet collaboratif réellement ouvert à la pluralité des acteurs et des styles musicaux, et prenant en compte leur rôle stratégique vis-à-vis des EC.

Les talents et les outils sont déjà présents. Déployer et revendiquer une politique renforcée d'accompagnement, de collaboration, et de développement de la filière musiques actuelles est certainement le moyen le plus rapide, efficace, et le moins coûteux, d'inscrire définitivement ce territoire parmi ceux offrant une scène culturelle créative, préalable à la réussite d'un investissement du territoire plus général autour des EC.

Un autre préalable, est l'image de l'agglomération, actuellement déterminée par celle de Bordeaux. La « révolution » tramway et l'axe actuel de communication, patrimoine – environnement et



Musikpark et Pop Akademie à Mannheim

développement durable – qualité de vie, ont semble-t-il durablement détourné le cliché de la belle endormie. La nouvelle image reste pour autant dans la posture, policée, bienveillante et sage. De quoi séduire l'actif héliotrope au minimum quadra, mais peut-être pas retenir la jeunesse créative. Et si la tolérance, « un des 3 à 4 T iconiques des EC »⁷, est attachée au territoire et ses philosophes, il serait honnête de reconnaître qu'elle se pratique assez communément sous forme de condescendance.

Faire des EC une priorité de développement suppose une attractivité basée sur des qualités moins statiques, en soulignant d'autres traits du territoire, bien présents, tel que les ciels changeants et l'eau, les migrations régionales et transocéaniques, les hétérogénéités du bâti et de la nature environnante en contrepoint (ajout « musical » et non substitution) de la centralité XVIIIe et du vignoble. Dans le même élan : mise en avant à destination du grand public, de quelques productions, plus technologiques ou radicales tels que laser, propulsion, jeux vidéo et imagerie 3D (Axyz, Magique 3D⁸, Ausonius...), interfaces (Lémur, programmes l'arpa et Gravité⁸), scènes de Adam Keshet à Michel Schweizer, et le « Respublica » de Nicolas Milhé, pour boucler la boucle en Lumières et 3T.

La promotion du Centre Culturel du Vin ne réveillera pas alors un « épinal » Bordeaux = vin, à ce jour trainant encore une fois passées certaines frontières ne serait-ce que régionales.

En définitive, c'est d'une métropolisation de l'image dont ont besoin les EC.

Pour autant, l'agglomération bordelaise serait-elle grenouille se prenant pour le bœuf en investissant la thématique des EC ? S'agit-il de concurrencer Montréal, Barcelone ou les bassins de population et d'activités concentrés de Rhur, du North West England, du Randstad ou d'Euskadi ? Il est d'abord bon de rappeler que la créativité est avant tout endogène. Il s'agit « d'accoucher » les talents d'ici et non de les prendre ailleurs, puis « d'émettre » à partir de ses spécificités et non prendre une place interchangeable. Parallèlement, de récentes études⁹ relativisent l'importance de la mécanique démographique au profit des facteurs locaux (« climat » et politiques volontaristes), la proportion de professionnels des EC n'augmentant pas d'une manière réglée et exponentielle dans les forts bassins d'emploi, certains territoires moins denses offrant un delta positif important entre emplois créatifs attendus et réalité des chiffres.

Par ailleurs, en Angleterre et au Canada, pays précurseurs en la matière, les activités des EC, traditionnellement associées à une centralité urbaine, ont récemment amorcé un mouvement de délocalisation, suivant les axes de communication et l'extension des réseaux haut et très haut débit, au profit de territoires périphériques ou ruraux¹⁰. La pression immobilière semble en être la cause première associée à la recherche d'un autre

cadre de vie. Une fuite et une recherche auxquelles répond le bordelais par sa relative modération des coûts fonciers et immobiliers de la ville centre, ou par son environnement naturel, et les politiques déjà engagées autour du maillage territorial haut et très haut débit.

Ainsi, il n'apparaît pas de seuil critique qui interdirait à l'agglomération bordelaise de s'investir dans les EC aux côtés des « euro-cities » de la banane bleue. Mais elle ne saurait le faire sans son hinterland de première couronne, mais aussi plus lointain. Les jeunes générations installées à Bordeaux en témoignent : point de Ste Croix et St Michel arty ou de gamers aux Chartrons sans les contingents du Hédas, de St Front, de St Esprit et du Petit Bayonne¹¹. Les contingents créatifs que requièrent les EC demandent d'étendre la réflexion de l'échelle du quartier à la région. A cela s'ajoute la répartition des compétences et moyens des collectivités françaises, exigeant que villes, communautés d'agglomération, départements et région sachent s'unir pour porter de concert une politique volontariste, conçue en collaboration, capable de dessiner la fine alchimie nécessaire au développement des EC. Dernière condition préalable.

1- « Music as a hotbed for economic development : a rôle for the music industry in designing development policy? Alberto Cottica, économiste et musicien, « project manager for the Development Policy Unit of the Italian government's Ministry for Economic Development on the issue of art and creativity as economic development tools. »

2- SMAC : Scènes des Musiques Actuelles. Lieux labellisés par le Ministère de la Culture et subventionnés en partenariat avec les collectivités. Rockscool Barbey, Krakatoa, Arema Rock & Chanson et Musiques de Nuit dans l'agglomération bordelaise.

3- RAMA : Réseau Aquitain des Musiques Actuelles, pôle ressources.

4- Label : la Feppia, Fédération des producteurs et des éditeurs phonographiques d'Aquitaine, sise à Bordeaux, regroupent 23 membres

- Diffuseurs privés : Allez les Filles, feu le Zoobizarre devenu Heretic, le

4 Sans, le St Ex, Les Sangliers sont lâchés et ND Musique, Music'Action...

- Formation : Conservatoire, Cefedem Aquitaine, Rockscool, IREM,

CIAM, Arema Rock & Chanson...) - Recherche : Studio de Création et de

Recherche en Informatique et Musique Électroacoustique intégré au

Laboratoire Bordelais de Recherche en Informatique – Médias : Black

Box, NovaSauvagine, Spirit, Clubs & Concerts, Abus Dangereux, LO, LM...

- Le Rocher de Palmer, dédié aux musiques du monde, une salle de 650

places assises et une salle de 1200 places debout, livraison fin 2009.

5- Notamment l'équipe de Xavier Daverat, responsable du D.E.S.S.

propriété intellectuelle et communication à Bordeaux IV, Directeur

du CRUICI, Centre de Recherche Universitaire en Informatique et

sur les Créations Immatérielles et enseignant dans le DEA de Droit

communautaire.

6- Aquitaine Europe Communication, « agence régionale experte dans

le champ de la société de l'information ».

7- Tatents, Technologies, Tolérance + Territoire

8 – Développements de l'INRIA Bordeaux, Institut de Recherche en

Informatique et en Automatique.

9- Se reporter à la communication « Strong Attractors and Lily Pads: How

putting numbers to the drift of creative talent in the Creative Economy

through the concentration effect can reveal the impact of local factors »,

Peter Higgs, Sam Hagaman, Forum international sur l'économie créative,

Ottawa, mars 2008.

10- The Creative Suburb ? Christopher Gibbon, BOP Consulting / www.

builddanewlife.ca : économie rurale créative, exemple du comté du Prince

Edouard (Ontario, Canada).

11- Quartiers de Pau, Périgueux et Bayonne.

Axes stratégiques et répartition des rôles

Le sujet et le périmètre d'action définis, les conditions nécessaires remplies, il s'agit maintenant de répartir les rôles et développer les outils pour satisfaire aux pré-supposés des EC, soit :

- développer le terreau créatif (interrogation des formations initiales et des politiques culturelles à l'aune de la créativité et de la diversité culturelle, nouvelles formations, soutien à l'expérimentation artistique et à la recherche design).
- retenir les talents, voire en attirer, et les accompagner dans le développement de leurs activités et entreprises (réseaux et espaces d'intégration, incubation, financement, structuration des filières, formation continue et expériences).
- créer un environnement propice à la pénétration des us des EC vers les autres agents économiques (réseaux sociaux et collaborations « bottom up », mécénat de compétence et partenariats, design, innovation sociale).

Les EC sont associées à un territoire productif où la culture et sa diversité sont les vecteurs principaux d'initiation et valorisation, fixateurs d'image et d'emplois. L'agglomération est la mesure étalon (voire parfois le quartier). C'est à elle de favoriser l'environnement et la dynamique artistique et culturelle idoïne, et de faciliter au quotidien la rencontre des réseaux et le travail d'intégration. L'agglomération fait la mélodie.

La région, quant à elle, est l'acteur institutionnel le plus pertinent pour investir les enjeux stratégiques et technologiques des EC au regard de ses compétences premières que sont le développement économique, l'innovation, l'université, la recherche et la formation. La région donne le rythme et le tempo.

C'est aux départements que reviendront la nuance, attentions politiques, notamment autour de l'innovation sociale, du rapport entre centralité et ruralité, de la participation à la vie et à la production culturelle de chacun, de l'accès aux TIC, des questions relatives aux statuts des travailleurs et collaborateurs de l'économie créative.

Une telle « écriture musicale » permettra d'éviter les vaines concurrences au profit des collaborations, principe des EC, d'anticiper les réformes attendues des

collectivités locales, et de définir une ingénierie. Une fois posés les principes de subsidiarité et de leadership selon les domaines d'action et les outils, à chacune d'investir ensuite le champ de ses responsabilités et de partager l'information. Ci-après les principes et orientations, et quelques idées dans la logique des EC.



Côté agglomération, il revient naturellement aux communes de travailler la proximité physique :

- initier et soutenir les lieux ressources et les interfaces faisant se rencontrer créatifs et milieux professionnels, leur permettant d'éprouver ou d'amorcer de nouveaux projets (« co-working spaces », « cafés-pépinières », voir ci-après).
- offrir des structures et programmes de « première marche » (bourse au projet et prix locaux, ateliers, friches et coopératives artistiques) selon des processus de sélection clairs.
- accueillir les talents extérieurs (résidences, programme chez l'habitant),
- inscrire la créativité et la collaboration dans l'espace public quotidien (des installations éphémères aux projets collaboratifs et réseaux sociaux de quartier, en passant par les temps « recalés » : sandwich de midi au musée, scènes de 17 à 19h, lectures dans les transports en commun, garderie des spectacles...) à la suite d'une première co-conception définissant outils, méthodes, moyens et portage.

A ce stade, 4 recommandations et une question pour le territoire bordelais :

- Abord du projet Pola sous 2 angles.
 - Celui de la ressource, Pola comme interlocuteur, prescripteur, relais d'information, opérateur potentiel de délégations de services publics vers le milieu des arts plastiques en Aquitaine. Le financement sur cette partie sera alors à penser entre Nuts 2 et 3.
 - Celui du lieu, mutualisation d'espaces et outils de travail. L'engagement sur cette partie relèverait alors des LAU.

De cette distinction pourra naître des positionnements clairs sur les engagements de chacun vis-à-vis de tout ou partie du projet et de sa pérennité.

- Caserne Niel : ce projet, doit être pensé pour une utilisation la plus rapide possible (fin 2010 ?), non pas comme « pôle des arts » cherchant un positionnement international (type Le 104 à Paris), mais plutôt comme lieu d'expérimentations et fabrique, espace

protéiforme livré « brut de décoffrage », capable de faire côtoyer des dynamiques rappelant Pole Pi-Socapi-La Bourse-59Rivoli¹ ou les premières heures de la Friche de la Belle de Mai à Marseille, et quelques structures locomotives plus expérimentées (Pola, Espace 29, A suivre..., et toute autre activité relevant des EC).

- Concernant les co-working spaces, types d'espaces nés au sein des EC, généralistes ou spécialisés (Arts et innovation sociale, TIC, archi & design...), associant lieu de convivialité et rencontres (café, éventuelle restauration, programmation artistique, soirées...), espace de travail (postes de travail, salle de réunion, connexions et outil TIC partagés...) et d'incubation, lieu ressources (fonds documentaire, espace d'auto-formation, conférences) et de rendez-vous collaboratifs (présentations publiques de travaux et innovations, d'appels à projet, formation pair à pair...), 3 pistes pour de rapides concrétisations :

- le projet d'installation de l'IREM² à St Eloi, prêt à intégrer cette dimension

- la caserne Niel au côté de la dynamique sus-citée

- la possibilité d'instituer un programme d'aides vers les professionnels de la brasserie intégrant cette dimension.

- Création d'un site des cultures et du tourisme créatif, autonome de Bordeaux.fr ou de Bordeaux-tourisme.com³. Ce site constituera une invitation aux créatifs extérieurs au territoire et aux touristes urbains, comme une ressource des propositions offertes aux bordelais (événements, ateliers, stages, appels à projets...). Parallèlement, les outils d'appel et d'accueil de l'Office de Tourisme de Bordeaux sont invités à présenter plus conséquemment la vie artistique et culturelle de l'agglomération entière.



Côté CUB, sa compétence économique sans aucune compétence culturelle sonne comme une ineptie au regard des EC. L'Histoire en a voulu autrement, jusqu'au bourgeonnement de grandes salles et médiathèques parfois séparées de quelques ares. C'est pourtant à elle que devrait revenir la politique des équipements structurants d'agglomération et des grands événements culturels, à interroger désormais selon trois niveaux de lecture : les EC et ses corollaires, l'innovation sociale et la diversité culturelle. La bienvenue mission de l'automne « Bordeaux 2013 - Cohérence et complémentarité de la politique événementielle » y est invitée. Par ailleurs,

l'harmonisation de l'existant ne devra pas l'empêcher de s'attacher à ce qui peut exister, notamment en terme de portage.

Dans l'attente d'une évolution concertée ou imposée par l'Etat, l'implication de la CUB dans les EC est logique et nécessaire à travers ses compétences économiques, et l'obligera conséquemment à un rôle stratégique dans la définition des politiques culturelles locales, même non-officialisé. Au menu :

- Implication dans le développement de co-working spaces.

- Identification, mise en réseau, et développement de filières :

- spécifiques à son territoire (jeux vidéo, musiques actuelles)

- stratégiques (services TIC sémantiques et interfaces)

- d'investissement (mode ?)

- d'opportunité. Une proposition : « l'image en mouvement » soit les additions des membres de Bordeaux Games, la 3D, pôle audiovisuel et projet de studio à Terres-Neuves, spécialisation animation du cinéma Le Festival, Kino Sessions, collectif En attendant demain, Monoquini, Ma Asso..., Vjaying, vidéo, installations, jusqu'au flip book; auxquels l'appel à la BD, présente, et l'investissement pour accueillir ou/et faire naître d'autres scénaristes mettrait le feu au poudre. Un exemple pour la filière jeu vidéo dépendant de la « scénarisation » : intégrer dans les phases de jeu courts métrages ou animations, parcours Internet, appel à connaissances, parcours hors station de travail : actions physiques « outdoor », basculement console/mobiles 3G-GPS...

- Identification, mise en réseau, incubation d'entreprises et micro-clusters « sociaux » autour des autres activités des EC.

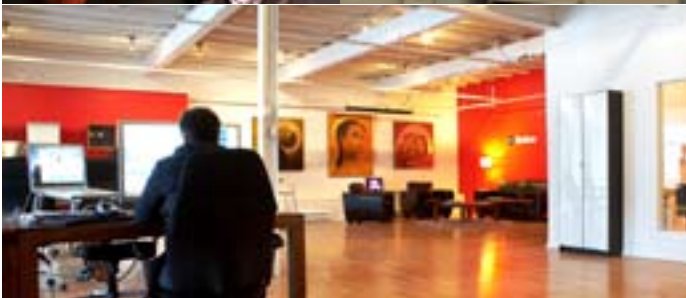
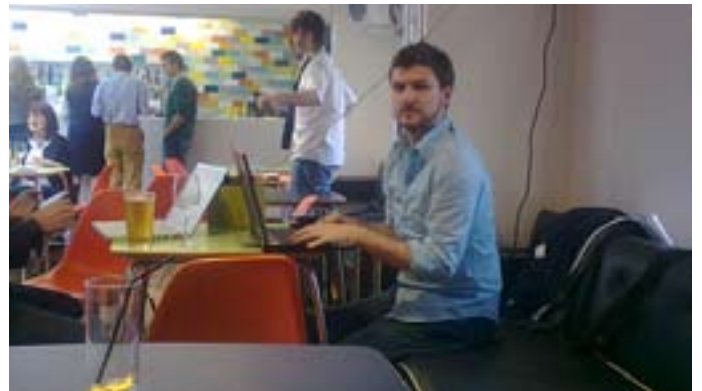
- Dans l'optique de la métropolisation/mutualisation de la marque « Bordeaux », prise en charge, en dehors de la région Aquitaine et des départements des deux Charentes, de la promotion de tout et partie du territoire de l'agglomération et de ses activités.

Consécutivement, il reviendrait à l'agglomération d'aider les productions culturelles notoires du territoire à se produire, ensemble autant que faire se peut, dans d'autres régions et à l'international, affichant la vigueur du terreau créatif local et ses potentialités en matière d'EC. Dans le même esprit, serait bienvenue la création de prix internationaux sélectifs dans le domaine des EC (prix du jeu vidéo de console, du MMORPG⁴, de la création 3D, de la BD, du scénario...).

- Indispensable défricheur, caisse de résonance des activités des EC, élément émulsif de la créativité et de la diversité culturelle d'une ville, les médias locaux d'information, en crise, nécessitent une politique de



Coworking spaces. De haut en bas et de gauche à droite : La Ruche, Paris - The Hub, London x2 - La Cantine, Paris - Sandbox Suite, San Francisco - Coworking en construction à Bangalore - Sation C, Montréal - La Ruche, Paris - Tuttle Club, London - La Bo[a]jte, Marseille - The Change You Want to See, New-York - Hub, Berlin



soutien. Parallèlement, en lien avec les universités, peut être inciter la création d'une revue renommée dans les milieux de la pensée, tel qu'a pu l'être en son temps le Passant ordinaire, mais cette fois bi ou trilingue.



L'innovation sociale est corrélative à la diversité culturelle et aux EC, avec pour principe premier le « bottom up », les destinataires devenant co-créateur dans un processus de « capacitation ». Ainsi au cœur de la réflexion sur la diversité culturelle, n'est pas l'accès à la culture et aux spectacles institués, mais sa propre culture comme sujet de création, capacité de re-création et d'accès au dialogue (voir comme archétype à Bordeaux les projets des Editions de l'Attente-Cuisine de l'immédiat menés avec l'association Promo-femmes de St Michel, ou le défunt Curieux !, journal du spectateur créé par Jean-Philippe Ibos). De la même manière, l'innovation sociale renverse le schéma « institution – administré ou allocataire » au profit d'une relation créative et d'individuation.

Exemple emblématique, l'expérimentation d'In Control⁵ en Grande Bretagne aide chaque bénéficiaire de mesures sociales à identifier et satisfaire ses besoins dans une libre utilisation des fonds. Il apparaît alors que les équipements sociaux de proximité aux lourds investissements publics sont délaissés au profit de dépenses de loisirs, d'aide à domicile et de mutualisation de services entre bénéficiaires. Des bénéficiaires qui se sentent alors mieux, des dépenses inférieures au final, et un principe de solidarité qui devient lien social, non plus consommation de services ou dépendance et différenciation négative.

Ce concept de l'innovation sociale, s'apparentant au concept français de l'économie sociale et solidaire, ouvre cependant sur un champ plus large, de la prise de décision politique à la socialisation d'activités économiques concurrentielles : villes appelant à projets puis remettant la sélection de ces investissements à ses administrés, mères de famille échangeant conseils et services professionnels, club de football financé, géré et « coaché » par ses supporters, banque réunissant emprunteurs et prêteurs à travers une relation personnelle...⁶

Dépassant également le concept de démocratie participative où l'implication du citoyen se limite à la consultation et n'accède pas au stade de la décision et de l'application, les utilisateurs de services et ceux

qui les délivrent quotidiennement sont ici appelés logiquement en expert, à même de décider des grandes orientations et de prendre en charge tout ou partie des solutions. Faisant passer la représentation politique et l'exécutif du rôle d'ordonnateur à celui d'intégrateur, et donc de créatif, l'innovation sociale interroge l'ensemble des collectivités publiques. N'est-il pas temps, à propos de projets structurants, de dépasser le temps du livre de consultation ouvert en mairie, et quelques débats publics et avis d'experts, pour constituer des sites 2.0 et une dynamique de co-construction, dynamique plus longue à priori mais évitant à terme bien des combats et recours. Projet majeur à venir, Euratlantique peut y trouver une ferveur partagée et un élément fort d'identification et de promotion.

Dans la répartition des rôles qui nous importent, il semble que le Conseil Général, au nom de ses prérogatives sociales, soit l'instance susceptible de se saisir en priorité, en collaboration étroite avec les autres collectivités, de ces questions de l'innovation sociale et d'expérimenter au profit de tous.

Parallèlement, entrant également dans le champ de ses compétences, l'éducation à la lecture, désormais en grande partie numérique, demande une adaptation conceptuelle. Face à la surcharge opératoire que constitue la lecture sur écran, et la question du rapport modifié entre lecture (lectio) et intégration (meditatio), doit naître un discours critique, source à terme de créativité.

Par ailleurs, s'étant particulièrement impliqué dans une politique de consolidation de l'emploi culturel et d'appui au parcours professionnel artistique et culturel, le Conseil Général pourrait être le pilote d'une réflexion autour des nouveaux modes de travail des EC. Eloignées des rapports traditionnels du salariat ou de l'échange marchand (collaborations hors contrats, dématérialisation de la production, pluralité des ordonnateurs et des activités à la croisée des professions libérales et de l'économie sociale et solidaire, économie du troc, de l'open source, le lien et les réseaux comme capital productif...), les EC nécessitent de repenser les critères de détermination de la juste rémunération et d'explorer de nouveaux marqueurs sociaux par delà les problématiques du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle.

Enfin, plus traditionnel au regard de ses compétences, c'est au Conseil Général d'interroger l'espace peri-urbain et rural à l'aune des EC. Dans le mouvement de délocalisation des centres villes des EC évoqué précédemment, les axes Bordeaux – St André de Cubzac, Bordeaux – Libourne, Bordeaux – Langon et le « Y » Bordeaux – Le Barp - Arcachon et Belin-Beliet

seront des territoires possiblement électifs des EC. Cela suggère une gestion de la pression immobilière induite, et une planification de réseaux haut débit, de transports vers l'agglomération en horaires décalés, de politiques culturelles appropriées, ainsi que des outils de captation par ces territoires des compétences de ces nouveaux administrés.

Plus largement, si les technologies de la communication et de l'information ont permis une globalisation vécue à l'encontre des territoires périphériques et ruraux, celles-ci peuvent à l'inverse se mettre au service d'une reterritorialisation et d'une convivialité. Des réseaux sociaux à l'échelle d'une communauté de communes rurales, comme dans un quartier urbain d'ailleurs, peuvent créer de nouveaux liens d'identité sur une proximité dynamique : échanges de services et d'informations, rendez-vous et partages, débats, mobilisations, médiation interne au groupe, construction collective d'une mémoire...



A la région, enfin, les responsabilités de la formation, des industries culturelles, des grandes filières régionales, la mission de centraliser les ressources, diffuser et communiquer autour des EC vers les agents économiques, et enfin d'élaborer un schéma de financement. C'est également à cet échelon que seront principalement travaillés les liens avec l'Europe et le lobbying sur le sujet auprès des services de l'Etat (DRAC, DRIRE, SGAR/DIACT).

Economie

- Structuration de filières, à l'image des pôles de compétitivité, selon les activités des EC présentes significativement sur l'ensemble du territoire régional au regard des autres territoires français et européens :
 - Imagerie 3D et interfaces (Axyz, Ausonius, INRIA, Stantum, Thalès, INB, Hémicyclia... pour des compétences et productions croisées entre audio-visuel, cinéma, jeux vidéo, simulation, avionique, imagerie médicale, arts plastiques...)
 - Tourisme culturel, réalité augmentée et technologies mobiles
 - Création et patrimoine architecturaux
 - Artisanat d'art et gastronomie
 - Cultures et industries de la glisse
- Développement de la filière stratégique du Design, dans l'étendue de ses acceptations : design industriel mais aussi design cognitif, design territorial,

management design, social design, meta-design...

- Accompagnement de ces filières à travers les pratiques des EC (barcamps, labo des usages, réseaux et wikis, collaboration avec des designers, artistes, philosophes...), développement de projets culturels concomitants transversaux, veille et benchmarking, conceptualisation et recherche de partenaires pour le développement d'Interreg.
- Réexamen des contrats de progrès et instruction des nouveaux autour de la créativité et du design (toujours dans son étendue contemporaine).
- Clusters « sociaux » et programmes décentralisés de résidences-crétions et formations sur Pau (graphisme, webmaster, arts électroniques), Biarritz (audio-visuel, cinéma, 3D), Agen (design alimentaire, gastronomie), Mont de Marsan (arts urbains, architecture d'extérieur), Périgueux (patrimoine).

Formations – enseignements

- Etudes des besoins spécifiques des EC en formation initiale et formation continue autour de deux axes :
 - les besoins des entreprises déjà constitués (on se reportera aux données et outils du Plan régional de développement des formations professionnelles)
 - les métiers pressentis pour soutenir la dynamique des EC (ex : M2 Design, régisseur numérique, conception et animation des réseaux sociaux, l'artiste consultant, méthodes et pratiques créatives en entreprises/en milieu éducatif, méthodes et pratiques de l'innovation sociale, ingénierie des barcamps, living labs et co-working spaces, entrepreneuriat culturel et EC, anglais de la création, de l'entrepreneuriat culturel et de l'innovation sociale...).
- Création d'un réseau social Internet par formation universitaire et continue mettant en relation enseignants, milieu professionnel et étudiants (présentation des programmes et ressources, compte rendu des enseignements et intervenants, débats critiques, recommandations et demandes du milieu professionnel, témoignages et expériences,... et suivi des trajets après diplômes).
- Programmes de formation-expérience à l'adresse des artistes et designers : programme européen Grundtvig, résidences à l'étranger, résidences en entreprises et administrations, formations en alternance, aides à la mobilité, incitation et aides au tutorat (« mentoring »).
- Programme d'initiation à la démarche créative et appui des programmes d'intervention avec des artistes et designers au sein des lycées, filières universitaires et formations continues tous secteurs. [A ce propos, il est souvent à déplorer le peu d'attention porté au 1% artistique qui devrait être travaillé plus en amont dans la maîtrise d'œuvre, et faire l'occasion d'une réelle promotion et médiation].

- Europe Education Formation :
 - Recherche de partenaires pour la préparation d'une candidature au programme Erasmus Jeunes entrepreneurs des EC.
 - Recherche de partenaires pour la préparation d'une candidature pour un programme Comenius visant les séries L option art.
 - Recherche de partenaires pour la préparation d'une candidature pour un programme Leonardo da Vinci autour des EC.
 - Préparation d'une candidature pour un Programme Transversal autour de la créativité en milieu éducatif.
- Enfin, les activités des EC relevant de multiples OPCA (Afdas, OPCA CGM, MEDIAFOR, OPCA PL, Uniformation, AGEFOS-PME...), la création d'un nouvel organisme paritaire collecteur agréé régional (OCPAREG) dédié paraît une éventualité recommandable en phase avec la logique de l'interpénétration des activités des EC.

Ressources et communication

Il s'agira tout d'abord de porter le travail pédagogique autour des EC et de sensibilisation à la créativité, au design et à la démarche artistique, cette autre recherche appliquée, qui, en des temps controversés et incertains, offre une capacité d'immersion et d'interprétation souvent plus éclairante que l'analyse. Au menu : portail et réseau social, rencontres (des conférences aux barcamps) et communications dédiées (édition, documents téléchargeables, portail Internet, newsletter, communication médias,...) à destination des élus, de l'administration publique, du monde de l'entreprise et leurs organisations syndicales ou professionnelles, des artistes et acteurs culturels, et des autres prescripteurs de la société civile.

Parallèlement seront travaillés l'information sur les aides et mesures d'accompagnement des artistes, acteurs culturels, créatifs, entrepreneurs des EC, la présentation des filières, opportunités du territoire, et des acteurs professionnels et territoriaux, l'information sur les accès et programmes de formation, la validation des acquis par l'expérience (VAE), les programmes européens, la coopération... C'est donc à l'échelon de la région que doit remonter l'ensemble de l'information à même de créer une veille stratégique, l'interpénétration des réseaux, la centralisation des ressources, notamment pour le développement stratégique du consulting artistique⁷ et du mécénat de compétences. Mais, cette centralisation doit s'accompagner, dans le même temps, de la prise en main des réseaux sociaux et ressources de chacune des filières par les acteurs concernés, à travers des délégations de services publics.

Enfin, l'intensité et la concentration des partenariats

extra-régionaux et européens (Interreg, programmes Europe Education Formation, résidences, « jumelages » et collaborations spécifiques des filières...) devront être à même de dessiner une carte du monde subjective propre au territoire et partagée par l'ensemble des aquitains, définissant leur « quartier » de la planète, tout au moins d'Europe.

Culture

La spécificité de la politique culturelle du Conseil Régional est son investissement pour les industries culturelles. En Aquitaine, l'agence dédiée, ECLA, récente réunion de l'Arpel, de l'AIC et bientôt du Pôle régional d'éducation artistique et de formation à l'audiovisuel et au cinéma, en croisant les disciplines, est un outil en phase avec la dynamique des EC. Des synergies avec l'industrie du disque seront à encourager.

Concernant les nouveaux équipements, ou à la faveur de nouveaux plans d'investissement telle la numérisation des cinémas de proximité, il sera conseillé aux maîtres d'ouvrage et opérateurs d'orienter leur projet vers une mixité des utilités et pratiques : médiathèque et co-working spaces, cinéma et médiation numériques, ajout d'un espace de convivialité (« la machine à café au centre » comme acte minimal du « creative management »)...

Il serait bon également d'interroger les missions, la diversité des positionnements et des moyens, et l'efficacité des actions des pôles ressources artistiques du Conseil Régional à l'aune de la dynamique des EC et de l'emploi culturel. Certainement à eux d'assurer une délégation de services publics pour l'organisation des réseaux sociaux et ressources de chacune des filières. Mais Monflanquin plutôt que POLA ? Et comment intégrer des dynamiques complémentaires (le TNT et le réseau Trans Europe Halles, l'initiative du GEIQ, ses colloques et liens avec l'université... ou ce qu'a pu représenter les initiatives de Guillaume Lekuk et la scène du Bocal pour la chanson) ?

À l'occasion du passage des écoles d'art en EPCC, et leur régionalisation, les enseignements devront intégrer une attention plus soutenue aux mondes numériques, à la connaissance du milieu professionnel et ses réseaux, aux opportunités créatives que représentent les EC. Par ailleurs, selon le résultat des arbitrages en cours au niveau national, la question pourrait se poser de créer un cursus parallèle hors réforme LMD.

Enfin, une attention particulière sera à donner au projet d'équipement réunissant le FRAC, ECLA, l'OARA, un institut du design et un plateau technique commun sur le site des abattoirs de Bordeaux à l'horizon 2013-2014. Un tel projet, par son ampleur, représente une belle opportunité de pollinisation,

nourrissant en retour sa dynamique. L'objectif, en tous les cas, sera d'éviter la construction d'un immense porte-avion sans ses croiseurs, ses ravitailleurs et sa force de frappe. Sur le site lui-même, devrait être pensée une interface accessible quotidiennement au public selon de larges plages horaires, pouvant réunir les fonctions de restauration et café pour le personnel comme pour le public, un des « co-working space » de l'agglomération avec sa programmation étendue des champs professionnels et techniques aux scènes ou projections légères, et son « cabinet de curiosités », offre permanente de détournement et récréation des propositions des institutions qui l'hébergent⁸. Cette interface serait également appel à l'élargissement de la dynamique au voisinage. L'environnement possède, en effet, de nombreux mètres carrés encore disponibles à même d'accueillir des activités diurnes (agences, cabinets, commerces, ateliers, galeries et show rooms des EC...) et une alternative complémentaire à la présente activité nocturne (cours et ateliers du soir, musique live et spectacle vivant, café-cabaret, lieux associatifs...). Les exemples de tels quartiers créatifs, productifs, et festifs ne manquent pas, de l'historique Temple Bar de Dublin à la récente rénovation de la Custard Factory à Birmingham⁹.

Quant à l'Institut du design, dont il faudra trouver un nom plus vivant, il représente un intérêt stratégique vis-à-vis des EC, et sa conception doit être de première

attention et collaboration. Le design industriel représente un enjeu majeur en terme d'innovation. Les politiques relatives aux EC ne manqueront pas de faire du prosélytisme sur ce sujet précis auprès des PME d'Aquitaine et de provoquer les rencontres créatives et productives. Mais s'agissant d'un espace de médiation culturelle, limiter le champ au seul design industriel, et tel qu'il semble se dessiner, serait une profonde erreur. De nombreux territoires sont déjà identifiés sur cette pratique depuis de nombreuses années, voire des décennies pour celles au riche passé industriel (Saint-Etienne, Glasgow, Berlin, Londres, Stockholm, Göteborg, Madrid, Lisbonne, Anvers..., Montréal, New York, Buenos Aires, Shenzhen, Kobe...). On regardera par ailleurs le « design » du site de l'Institut Français du Design pressenti pour apporter sa caution et ses collections... D'un projet risquant à sa création d'être daté et invisible passé les frontières régionales, investir le champ du design en 2013-14 suggère de s'attacher à son actualité¹⁰. Voilà une discipline en ébullition à travers son acceptation globale d'origine anglo-saxonne d'application de la science de la conception, soit plutôt une affaire de dessin du dessein que dessein du dessin à laquelle correspondrait plutôt la vision française historique. Désormais les designers investissent aussi bien la conception d'une interface comme d'un système informationnel, la création d'un mobilier comme l'organisation des circulations

Le nouveau quartier de la Custard Factory à Birmingham



dans l'espace, la signalétique d'une rue comme la structuration d'un territoire régional, le dessin comme les pratiques de co-conception, la déclinaison d'une image d'entreprise comme l'organisation des services publics... Dans cette volonté d'investir les territoires prospectifs du design sans négliger ses applications industrielles, il est une ressource locale reconnue : l'unité de recherche MICA (Médiation, information, communication, arts) de l'Université de Bordeaux 3 portant une Licence pro « design, communication, projet » qui devrait être suivie, dès le prochain quadriennal, d'un Master 2. Articuler le projet de cet institut autour de cette formation, et de ses équipes, permettrait de lier des acteurs aussi différents que 4Design et Arc en Rêve, chacun avec ses missions, et d'offrir une vision « anticipatrice » capable de croiser la marche forcée du design en 2014.



Financements

Se nourrissant de culture et d'idées, s'enrichissant à travers l'usage et la participation des utilisateurs, puis engendrant de nouvelles cultures et productions dans leurs prolongements ou leurs détournements, les EC sont destinées à devenir autogènes et devraient produire à terme leur propre schéma de financement et mobilisation de capitaux. Il est notamment trois personnalités, l'une en provenance des TIC, les deux autres des industries culturelles, dont il conviendra de valoriser la démarche et soutenir : le capital risqué, le producteur et l'éditeur. Ceux-ci, apporteront expertises et capacités d'auto-financement du milieu.

Mais dans l'attente, se profilent de nouveaux us, métiers, trajets, activités au bouclage économique encore indéterminé (mode collaboratif, immatérialité et gratuité, valeur du lien et des réseaux...), et dont la plus-value principale repose souvent sur des externalités diffuses (créations ou évolution de processus périphériques, identité et différenciation des territoires, diversité culturelle, lien social...). Comment financer l'animation de ces nouveaux réseaux collaboratifs, co-working spaces, barcamps, labos des usages, nouvelles formations ? Comment poser une politique, aujourd'hui nécessairement territorialisée, vers la société de la connaissance ou l'économie sémiotique, comme dans l'après guerre fut une politique nationale d'industrialisation ?

Il faudra bien entendu jouer sur les trois

tableaux des politiques et budgets culturels, économiques, et sociaux. Il faudra le courage politique de la « dévitrification » de certains crédits ou saupoudrages, et ne pas chercher systématiquement à préserver mais créer et développer. Il faudra pouvoir répondre, indépendamment des engagements triennaux, à des sollicitations opportunes en disposant de crédits à la marge, condition nécessaire à l'engagement d'une politique. Passer des conditions nécessaires à l'environnement fertile.

A ce titre, le Plan de mobilisation pour l'emploi dans le secteur culturel représente une opportunité en fournissant partie des emplois nécessaires à la médiation, à l'agrégation des ressources, et à l'accompagnement de projets. Dans la même veine, seront à créer des structures intermédiaires clairement identifiées facilitant la mutualisation d'emploi, un intérim spécialisé aux EC, le mécénat de compétence, le consulting artistique et les partenariats créatifs avec les entreprises. La solidarité interne aux filières sera encouragée, à l'image de l'agence Extrapole, tourneur international pour le spectacle vivant (Maguy Marin, Françoise Leik, Ilotopie Bambuco et Caracol...) partageant avec ces compagnies reconnues l'abondement d'un fonds de soutien à la diffusion pour la jeune création.

Expérimentations, collaborations, consulting artistique... A ces mots, le milieu bancaire achoppe. D'une manière générale, il ne dispose pas de la culture nécessaire pour l'évaluation du risque de métiers se baladant d'un n° de ROME à un autre, et d'activités aux codes APE aléatoires. Une communication spécifiquement dédiée à ce milieu devra lui faire partager la culture, les bonnes pratiques et les enjeux des EC. Mais cette inexpérience n'est pas partagée de tous : Caisse des Dépôts et Consignation et Crédit Coopératif notamment ont une longue pratique des entreprises culturelles, de l'économie sociale et solidaire. Les ressources de la CRESS, d'Aquitaine Active, des fondations des mutuelles, seront également de première importance. De même l'expérience d'associations intermédiaires telles l'ADIE et Coop-Alpha, de la Caisse Sociale de Développement Local de Bordeaux, ou de fonds d'amorçage comme Aquitaine Amorçage. Convoquer et sonder l'ensemble de ces compétences derrière une dynamique commune autour des EC est un préalable, avant d'évoquer une possible banque intermédiaire dédiée aux EC capable de garantir des emprunts, pratiquer du Dailly, faire des micro-crédits et crédits, et éventuellement prendre des participations.

Comme dans tout autre secteur, l'accompagnement individualisé lors des créations d'entreprises, quelles

que soient leurs statuts, sera un critère déterminant pour les organismes financiers. Penser ces financements est penser cet accompagnement. En étendant leurs compétences, certains co-working spaces peuvent être partie de la réponse, créditant des parcours, et portant des Contrats d'appui au projet d'entreprise.

De nouvelles pratiques en phase avec la culture des EC apparaissent également tel un incubateur on-line¹¹. L'investissement des particuliers et l'épargne peuvent aussi être sollicités : business angels, fonds d'investissement (FCPE, FCPI, FCPR, FIP¹²), et de nouveaux services Internet qui innovent dans la levée de fonds¹³⁻¹⁴. Sur le modèle des « thanksmoney »¹⁵, un système comptable interne au milieu, avec sa propre monnaie, peut faciliter l'incubation de pair à pair. Comme on le voit, financer les EC, c'est aussi faire preuve de créativité, solliciter les réseaux et collaborer.

Ainsi, dans le champ du spectacle vivant, il est à saluer l'initiative Créa'fonds¹⁶, invitant les communes à la coproduction de spectacles qu'elles diffuseront, et incitant les compagnies à travailler leur diffusion en amont de la production à travers l'opportunité comptable d'inscrire leur création en immobilisation incorporelle, amortissable sur le temps des représentations.

Par ailleurs, il s'agira de promouvoir les facilités fiscales faites aux entreprises et aux particuliers autour du parrainage et du mécénat d'art, de l'acquisition d'œuvres d'art, et du soutien au spectacle vivant.

Enfin, en capitalisant sur l'identité régionale et la dynamique créative, la constitution d'un fonds de dotation¹⁷ « arts, cultures et patrimoine » peut représenter, à terme, une source complémentaire de financements stables pour la création et alléger les crédits publics monopolisés par la conservation.

N.B. : le rôle des chambres consulaires n'est pas évoqué. Leurs réseaux et ressources, leur rôle d'information et de médiation, ou dans la formation, ne pourront qu'être sollicités, et des mesures, ici développées, co-conçues et co-développées avec elles. Mais leur prochaine réforme, avec sa redistribution des compétences entre échelon local et régional, interdit pour l'instant leur implication globale dans la définition des politiques autour des EC. Il ne faudra pas néanmoins oublier de les intégrer à terme et utiliser leurs relais dès aujourd'hui.

1- Série de squats, liés historiquement, débouchant aujourd'hui sur la rénovation du 59 rue Rivoli autour du projet « L'essaïm d'art » mené par la Ville de Paris en collaboration avec les associations occupant autrefois les lieux illégalement.

2- L'Institut Regional d'Expression Musicale, école de musique et formation pro instruments et techniques de production et studio, envisage de nouvelles installations à St Eloi regroupant ses fonctions actuelles, un pôle associatif, une cyberbase, un café associatif et une salle de concert pour les scènes émergentes.

3- Voir notamment l'exemple de Barcelone : www.barcelonacreativa.info

4- Jeu de rôle en ligne massivement multijoueur

5- Entreprise de l'économie sociale visant à créer de nouveaux systèmes de protection sociale « où chacun reste maître de sa vie comme citoyen à part entière » www.in-control.org.uk

6- Voir le film « Us now » pour ces exemples précis : <http://watch.usnowfilm.com/subtitled> - Se reporter également au projet européen ICING de e-gouvernement (Innovative Cities for the Next Generation) mené par Dublin, Barcelone et Helsinki : www.fp6-project-icing.eu

7- Entre autres exemples : Disonnacias, sise à San Sébastian, est une association se présentant comme une plateforme d'appui à l'innovation ouverte et à la collaboration entre artistes et entreprises. Soutenue par les institutions basques et de Catalogne, elle a développé une méthodologie de travail cherchant l'innovation au sein des entreprises à travers la démarche artistique. A son actif : une entreprise de ressorts développant un nouveau type d'espaces urbains évolutifs; une autre découvrant l'analogie de sa production, la mosaïque, avec les pixels, lui ouvrant de nouveaux champs exploratoires; une nouvelle collaboration entre commerçants d'un centre urbain née d'une performance d'instrumentistes, dispersés dans les rues, jouant simultanément leur partie d'une même pièce musicale, en illustration de la multiplicité comme de la forte identité des centres villes... www.disonnancias.com

8- Voir également les modèles de Fact (the Foundation for Art and Creative Technolog) à Liverpool, et Watershed à Bristol (Media center, en dur et online : cinéma, médias digitaux, événements, réseaux et « creative contents », café, bar...)

9- Voir www.templebar.ie et www.custardfactory.co.uk

10- Voir entre autres pour le « Social design » : www.participe.net - www.dott07.com - www.design21sdn.com / « Design de services » : <http://thinkpublic.com/news> - <http://www.enginegroup.co.uk> - www.livework.co.uk / « Design de produits et services numériques » : www.userstudio.fr / « Design informationnel » : www.attoma-design.com/html/edito.php - www.metadesign.com / « Design et territoire » : www.la27eregion.fr/l-interterritorialite-nouveau - www.intelligence-territoriale.eu/index.php/fre - Voir également l'office britannique de promotion du design à www.designcouncil.org.uk/en/About-Design/Design-Disciplines et le réseau des "living labs" à www.openlivinglabs.eu

11- ExploLab Factory finance à concurrence de 10 000€ les projets, et apporte un accompagnement à la gestion et au marketing : www.explolab.com

12- Fonds communs de placement d'entreprise, Fonds communs de placement dans l'innovation, Fonds communs de placement à risque, Fonds d'Investissement de Proximité.

13- Cap Angel propose en ligne de présenter son projet et d'inviter tout son réseau à participer à une session d'investissement dont les transactions sont sécurisées et enregistrées par le service qui délivre les documents administratifs adéquats : www.capangel.com

14- La banque Zopa se présente comme un marché de prêteurs et emprunteurs qu'elle met en relation directe tout en garantissant les transactions et taux : <http://uk.zopa.com/wor>

15- Monnaie libre collaborative comptabilisant les échanges de services, éventuellement convertible : www.thanksmoney.org

16 - Etude menée par l'Iddac et soutenue par la CRESS/C2RA et le CNAR, disponible à www.iddac.net

17- Le fonds de dotation est une personne morale de droit privé à but non lucratif, institué par la loi du 4 août 2008 de modernisation de l'économie, qui reçoit et gère, en les capitalisant, des biens et droits de toute nature qui lui sont apportés à titre gratuit et irrévocable et utilise les revenus de la capitalisation en vue de la réalisation d'une œuvre ou d'une mission d'intérêt général ou les redistribue pour assister une personne morale à but non lucratif dans l'accomplissement de ses œuvres et de ses missions d'intérêt général.

Oui, mais...

La théorie, c'est quand on sait tout et que rien ne fonctionne. La pratique, c'est quand tout fonctionne et que personne ne sait pourquoi. Ici, nous avons réuni théorie et pratique : rien ne fonctionne... et personne ne sait pourquoi !

Albert Einstein

Les propositions avancées constituent un ensemble cohérent pour créer un écosystème adéquat au développement des EC. D'autres mesures, idées, adaptations affineront le modèle au gré des concertations et appels contributifs qui devront logiquement accompagner cette démarche. Mais dans cette première orchestration, chacun doit rapidement tenir sa note. Ce qui relèverait de l'exploit quand on connaît la difficulté de communication ne serait-ce qu'entre deux services d'une même entité, quelle que soit la bonne volonté des individus. Quels seront les délais pour de véritables collaborations entre économie, culture, secteur social, éducation et formation, à travers des collectivités de couleurs différentes ? Plus largement, il est à constater chez la plupart des acteurs publics des stratégies de contournement de leurs propres politiques, de leurs propres services, de leurs propres outils, pour les faire fonctionner

Le sujet qui nous intéresse ne saurait attendre la propagation des us des EC au sein des institutions et de leurs administrations. Les concurrences territoriales seront vives, non à propos des productions des EC, endogènes et la plupart du temps aisément « diffusables » à travers la planète, mais au sujet des financements.

Plus profondément, les EC accompagnent une séparation des échelles du temps entre les mondes industriels, très perfectionnés, mais tout de même nés au XIXe, temps linéaire de la main d'œuvre, de la prépondérance du salariat, des espaces privés et sociaux segmentés, aujourd'hui vacillants, et le temps des natifs numériques, superposés, liant leurs pratiques et leurs identités, ici et toujours un peu avec ailleurs. L'enjeu des économies créatives n'est ni plus ni moins d'accoucher une nouvelle ère sans que l'ancienne ne laisse le pas trop brutalement.

Une erreur capitale des théoriciens du Management universel est de miser sur la croyance hédoniste, sur le gouvernement au nom du principe de plaisir, comme ressort de l'espèce humaine, car l'animal parlant est mû par le désir de reconnaissance – reconnaissance d'un désir du sujet, fût-ce au prix de sa propre mort.

Pierre Legendre

Pour une plateforme des EC

Pour passer rapidement à une phase opérationnelle efficace, il serait un objet tiers à bâtir. Dans le cas d'une délégation générale des programmes de soutien, de développement, voire d'investissement autour des EC, le Groupement d'Intérêt Public sera préféré. Mais l'hyper centralisation n'est pas le modèle préféré des EC.

L'alternative la plus souple est une structure de statut associatif, limitée dans ses attributions, plateforme logistique ou hub discret laissant aux collectivités la conduite des principaux programmes autour des EC. Sa tâche sera de servir d'aiguillon comme d'articulation douce entre les services et les collectivités, et d'être témoin et relais des cultures des EC, ressource dialectique, didactique et pratique, espace d'expérimentations et d'application, capable d'assurer des délégations de services publics comme des prestations de services. Recommandations du menu :

=> « Services publics » :

- Veille informationnelle, service de traduction et benchmarking sur les EC. Inscription dans les cercles de réflexion autour des problématiques des EC (propriété intellectuelle, Agenda 21,...) et les réseaux européens et internationaux (notamment Artsactive « International network of artists' programs in science and industry research lab »)
- Conception d'une boîte à outil didactique et de communication sur les EC à destination des services des collectivités locales, des chambres consulaires, des organisations professionnelles et des prescripteurs des milieux des EC.
- Conception d'un réseau social public ressource sur le concept et les pratiques des EC et portail vers les sites spécialisés (entrepreneuriat, formation, co-working spaces, réseaux sociaux et portails des filières économiques et artistiques...).
- Ressources et réseaux sociaux : « l'artiste consultant », « mécénat de compétences et partenariats artistiques », « design de services et gouvernance ».
- Gestion libre d'une dotation pour études, expérimentations (ex : les inactifs acteurs des EC et de l'innovation sociale / ré-inauguration – débat après une année d'usage des lieux publics, habitats collectifs, espaces de travail / recherches vers une suite servicielle basée sur les technologie de Stantum / utilisation des données publiques,...) et éventuelle constitution de nouveaux réseaux proactifs (dont Interreg).

- Conseils et recommandations à l'élaboration des programmes EC des collectivités locales. Avis intermédiaires et rapport annuel sur les politiques publiques locales à l'aune de la dynamique et des us des EC. Rapport triennal sur l'évolution des EC en région.

=> Prestations de services assurées pour le compte des collectivités locales au titre de programmes de développement des EC. Ces services, subventionnés par les collectivités, appellent une participation des bénéficiaires. Ils seront d'un coût nul pour l'association :

- Conseil à la conception et labellisation des co-working spaces.
- Ingénierie des barcamps et living labs, design des réseaux sociaux.
- Gestion de projets « l'artiste consultant », « mécénat de compétences et partenariats artistiques », « design de services et gouvernance ».

=> Eventuels services marchands : conseils, prestations de services, gestion de projets divers, régie des réseaux...

Une première évaluation rapide chiffre à 320 000€ les charges d'exploitation pour un premier exercice (hormis les locaux), correspondant aux missions dites de services publics et à une montée en compétence dans l'ingénierie des barcamps et living labs. La structure sera voulue sans attache physique, installée tantôt dans une friche artistique, tantôt dans un incubateur d'entreprises technologiques ou une administration, expérimentant les pratiques nomades et les enjeux, techniques et développements possibles des technologies mobiles.

Le financement à part égale Région, CG33, CUB, Ville de Bordeaux, est la logique. Les EC sont au bénéfice indistinct de la région et de sa capitale, à l'image de Bordeaux 2013. Les fonds Feder devraient pouvoir être mobilisés.

Une opportunité politique et pratique peut être l'adaptation de l'objet de l'association Bordeaux 2013 pour porter cette dynamique, et profiter de ses nombreux adhérents comme premier relais.

Quoi qu'il en soit, les collectivités locales d'Aquitaine ont à se réunir et réussir l'espace de coopération publique à même de faire naître une intelligence territoriale autour des économies créatives. Elles devront le faire à travers un engagement mutuel et une déclaration publique. La période entre la clôture d'Evento (18/10) et la journée régionale des Open Days (23/10) peut faire date.

Merci aux services des 4 collectivités ordonnatrices de ce rapport, aux chargés de missions de Bordeaux 2013, à sa coordinatrice, et aux personnes suivantes pour leur disponibilité et qui ont nourri ce rapport de leurs idées et témoignages :

- Bernard, Eric
Directeur des Grandes Traversées, Bx
- Bernard, Thomas
Galeriste, Bx
- Berros, Cyril
Directeur de L'IREM, Bx
- Bordeaux, François-Xavier
Directeur de la Caisse sociale de développement local de Bordeaux
- Catusse, Florence
Vidéaste
- Chevance, Eric
Directeur du TNT
- Courtois, Philippe
Directeur de la mission de préfiguration de l'OIB Bordeaux Atlantique, Bx
- Dabitch, Christophe
Auteur, journaliste et scénariste de BD, Bx
- De Montpezat, Olivier
Directeur de l'école supérieure d'art de Biarritz
- Elbaze, Gérald
Directeur de Média-Cités
- Farrage, Gabi
Président de Pola, directeur du Bruit du Frigo, Bx
- Fort, Francine
Directrice d'Arc en Rêve, centre d'architecture, Bx
- Giffard, Alain
Spécialiste des technologies de l'écrit,, ancien président de la mission interministérielle pour l'accès public à la micro-informatique, à l'internet et au multimédia, Paris
- Giuliani, Donato
Chef de la mission « Coopération Culturelle Eurorégionale & Internationale », Région Nord Pas de Calais
- Henry, Agnès
Directrice d'Extrapole, Paris
- Jacquet, Claire
Directrice du Frac Aquitaine, Bx
- Jarry, Pascal
Président de Bordeaux Games et directeur de SolidCreativity
- Jonville, Martha
Artsite plasticienne, Bx
- Largillier, Guillaume
CEO Stantum, Bx
- Leprun, Sylviane, Bx
Architecte, responsable de la Licence professionnelle Design, communication, projet, et directrice d'IMAGINES (laboratoire de recherche de l'université Michel de Montaigne, Bordeaux 3)
- Lucas, Jean-Michel
Président de Trempolino, maître de conférences à l'université Rennes 2, ancien directeur de la Drac Aquitaine, Bx
- Magraner, Ana
Administratrice principal équipe projet 2009 année européenne pour la créativité et l'innovation, Bruxelles
- Mendiharat, Arantxa
Coordinatrice Disonancias, San Sebastian
- Nadau, Sylvain
Responsable de l'information et de la documentation DRAC Aquitaine, Bx
- Newman, Claire
Coordinatrice du projet ECCE / Nantes Création
- Parin, Etienne
Urbaniste, directeur du GPV Hauts de Garonne, Bx
- Pouthier, François
Directeur de l'Iddac, Bx
- Puyoo-Castaing, Nadine
Chargé de mission au secrétariat général de la CCI de Bordeaux

- Stiegler, Bernard.
Directeur du département du développement culturel au Centre Georges-Pompidou et l'Institut de recherche et d'innovation (IRI), président d'Ars Industrialis, Paris
- Vernier, Marc
Plasticien et graphiste, Bx
- Vincent, Stéphane
Directeur de la 27e Région, Paris
- Volpillac, Patrick
Directeur d'Ecla, Bx
- Zufia, Rosa
Chargé des relations publiques, La Tabakalera, San Sebastian

...

et merci à l'ensemble des participants des deux réunions organisées dans le cadre de cette mission : « Financer les économies créatives », le 19/06 au Conseil de l'Ordre, et « Formation, économies créatives et créativité » le 3/07 à Cap Sciences.

José Darroquy - jd@habitus.fr
pour le compte de l'association Bordeaux 2013
Juillet 2009



«Wordle» de ce rapport